



# RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

**La Lettre**

**N°46**

24 juillet 2008



## Cadres : la colère !

**L**a veille du vote définitif du volet « temps de travail » de la loi dite de « démocratie sociale et (de) réforme du temps de travail », plus de 1 000 cadres se sont rassemblés le 23 juillet, à l'appel de l'UGICT CGT et de la CGC en face du Sénat.

Pour Marie – José Kotlicki, secrétaire général de l'UGICT-CGT :  
« Avec cette loi il s'agit de faire passer à la hussarde un projet aussi injustifiable et archaïque au plan social que stupide et contre-productif au plan économique (sans compter le mépris affiché par les pour les accords RTT déjà conclu.) ...

... Après la suppression des limites horaires pour les forfaits – le jour, c'est la suppression des limites en jour avec l'augmentation à 235 jours au lieu de 218.

235 jours équivaldrait à 5 semaines de congés, les samedis et dimanches et le 1<sup>er</sup> mai férié. Suppression donc de toute compensation pour des jours RTT ou de congés excédant les 5 semaines et de tous les autres jours fériés.

Pire, le texte permet d'imposer jusqu'à 282 jours de travail sur accord d'entreprise, c'est-à-dire 4 semaines de congés et 41 samedis dans l'année travaillés.

**LBO****PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE DE MOBILISATION CONTRE  
LES FONDS D'INVESTISSEMENT**

Un rassemblement a eu lieu à Paris, le 17 juillet, à l'appel du Collectif LBO devant le siège de l'Association française des investisseurs en capital (Afic), dans le cadre d'une première journée mondiale de mobilisation organisée par le Syndicat international des employés des services (SEIU) basé à Washington.

Dans vingt-cinq pays, des manifestants étaient appelés à se rassembler jeudi, à l'appel du SEIU, à proximité des bureaux du fonds américain KKR (Kohlberg Kravis Roberts & Co), l'un des plus importants du monde. « *Notre premier objectif est de dénoncer les agissements des représentants et des membres de l'Afic à*

*l'origine des problèmes sociaux et des dégâts sur les entreprises* », a déclaré Philippe Matzkowski, cofondateur du collectif, issu de la CGT.

Selon lui, un LBO est toujours synonyme de « *suppressions d'emplois. [...] Notre deuxième objectif est de sensibiliser l'opinion publique, poursuit-il, et de demander qu'il y ait enfin une commission d'enquête au Parlement pour ouvrir un vrai débat public* ».

Article de l'Animateur du Collectif LBO

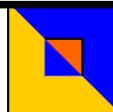
<http://storage.canalblog.com/31/26/312448/28246227.pdf>

L'adresse du site internet du collectif LBO

<http://www.collectif-lbo.org/accueil.html>

En lien l'explication pédagogique du LBO

<http://storage.canalblog.com/90/08/312448/28210956.pdf>



## JOURNÉE MONDIALE D'ACTION CONTRE LES FONDS D'INVESTISSEMENT

**Intervention pour le P. C. F. de Alain Morin, rédacteur en chef d'économie et politique**

**T**rois raisons du soutien du PCF à la journée mondiale d'action contre les fonds d'investissement et aux animateurs de cette journée en France.

**Première raison** : il y a besoin d'une révolution dans la finance comme il y a besoin d'une révolution écologique dans les transports et l'environnement.

De même que les gâchis monstrueux dans l'utilisation du pétrole mettent en danger la planète, l'utilisation actuelle du crédit met en danger la société, ses emplois, ses entreprises.

On est déjà en train de vivre aujourd'hui la crise des subprimes, c'est le même processus qui est en train de se développer avec les opérations de LBO : crédit facile, titrisation, diffusion massive des titres sur les marchés financiers, et risque de retournement sur les marchés concernés.

Le retournement de l'immobilier a mis sur le carreau des millions d'accédants à la propriété aux États-Unis et commence à toucher l'Europe.

Le ralentissement de la croissance va frapper avec une violence terrible les entreprises qui marchent à L'EPO financière, c'est-à-dire celles qui sont sous LBO et que les charges financières asphyxient..

Quant à la proposition de partager avec les salariés les plus-values réalisées dans ces opérations, elle n'est ni plus morale, ni plus efficace que la mise en place d'un marché spéculatif des droits à polluer pour traiter la question du projet du CO2.

Il faut éradiquer ce dopage au crédit facile. Et cette éradication ne peut passer que par une sélectivité du crédit avec des taux d'intérêt dissuasifs pour le crédit attribué à des opérations spéculatives ou financières (OPA, de fusion acquisition, placement et investissements financiers) et avec des taux abaissés pour le crédit finançant des investissements créateurs d'emplois et de formation.

Je me félicite que cette idée de sélectivité du crédit, que nous avançons depuis une décennie, commence à être dans le débat parmi les économistes de gauche comme dans les milieux syndicaux ou encore dans des réseaux de lutte contre la finance.

**Deuxième raison** : le besoin de conquête de pouvoir pour les salariés et les populations sur le crédit comme dans la gestion des entreprises.

Certains prétendent que le combat contre la finance ne peut passer que par le seul retour d'un État qui réglemente et qui pilote.

Nicolas Sarkozy veut même faire de la CDC un « fonds souverain d'investissement » pour venir au secours de nos entreprises. Pourquoi pas ? Mais dans ce cas c'est toute l'orientation de la Caisse des dépôts et consignations qu'il faut profondément changer car elle est parmi les banques les plus actives dans le montage d'opérations de LBO.

De même qu'il faut un crédit sélectif contre un crédit à la botte de la finance, il faut que les salariés et les élus de la nation aient prise sur la gestion de l'argent avec des pouvoirs. C'est le sens de nos propositions de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF) et de la création d'un pôle public financier.

**Troisième raison** : exercer des pouvoirs sur argent nécessite de mieux connaître ses mécanismes, d'aider les syndicats, les salariés, les élus à mieux les maîtriser, pour cela de développer une culture de gestion.

L'apport original du collectif anti LBO qui aide les salariés confrontés aux opérations de LBO, sollicite les élus pour organiser des rencontres sur ces questions comme en mai dernier dans le Val-de-Marne avec le conseil général, qui a soutenu le groupe communiste de l'assemblée nationale qui a déposé une demande de commission d'enquête sur les opérations de LBO, qui prend aujourd'hui des initiatives comme cette journée de lutte est un stimulant pour le mouvement social et les partis politiques.



Le Collectif LBO a produit un documentaire intitulé « **LBO : les insoumis** » dont un extrait est visible sous .

<http://www.youtube.com/watch?v=ObHhei2MuOE>



Comprendre le LBO en moins de 5 mn : le Clip LBO.

[http://www.youtube.com/watch?v=thl\\_QLX12mNl](http://www.youtube.com/watch?v=thl_QLX12mNl)

## DÉPENSE PUBLIQUE ET DÉMOCRATIE SOUS LA FÉRULE DE LA RGPP.

Jean- Marc Durand

Le 11 juin, dans sa troisième réunion, le conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) qui est dans les faits l'instrument de pilotage de la révision générale des politiques publiques (RGPP), a annoncé un nouveau train de 69 mesures dont l'objectif est une réduction de la dépense publique de 4,5% sur les années 2009,2010,2011, soit des économies d'un montant de 7,5 milliards d'Euros.

De telles orientations sont en parfaite osmose avec l'annonce qui avait été faite le 4 avril dernier et qui prévoyait déjà pour 2009 une amputation de 7 milliards d'Euros du train de vie de l'Etat. Adossé aux 7 milliards d'Euros de cadeaux fiscaux du paquet fiscal de 2007, ce processus global aura permis en cinq ans de pratiquer une saignée d'une vingtaine de milliards d'euros dans les dépenses publiques et sociales prélevées sur les richesses produites au profit des prélèvements financiers et spéculatifs.

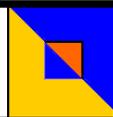
C'est l'objectif numéro 1 assigné à la mise en œuvre de la RGPP. C'est cela, la finalité du projet de « *service public 2012* » que le gouvernement veut faire passer aux forceps mais qui commence à soulever une opposition de plus en plus résolue parmi les fonctionnaires comme au sein de l'ensemble de la population.

A partir du non remplacement d'un départ à la retraite de fonctionnaire sur deux qui s'est d'ailleurs transformé par un glissement sémantique et une campagne médiatique fort bien orchestrés, en la suppression d'un emploi de fonctionnaire sur deux, la

RGPP aura en 6 mois, permis de décider de 332 mesures et entraîné la suppression de 550 structures administratives. C'est pour absorber le contrecoup social de cette régression structurelle que se mijote la loi sur la mobilité et le parcours professionnel des fonctionnaires dont le point nodal est la mise à mort des principes fondateurs du statut de la fonction publique (garantie de l'emploi, grille unique de rémunération...).

Traitant des trois fonctions publiques et portant un examen de l'ensemble des politiques publiques, la dernière réunion du CMPP a particulièrement braqué les feux sur la mise en œuvre des réformes labellisées RGPP. En jetant les bases d'un nouvel Etat territorial est confirmé le rôle prédominant du Préfet de région duquel, dépendront hiérarchiquement les préfets départementaux et le regroupement/disparition de nombreuses directions. Après le niveau régional, c'est l'échelon départemental qui est totalement restructuré. Dans le département, le préfet aura autorité sur toutes les directions qui voient leur nombre passer de 13 à 5. À titre d'exemple disparaissent en tant que directions autonomes, la DDASS, la DDE, les services de la consommation et de la répression des fraudes, les DRIRE, la DDE, la Direction des affaires familiales... sigles ?

Mais là ne s'arrête pas l'entreprise de remodelage systémique engagée. Les collectivités locales qui représentent 20% du total des dépenses publiques, sont désignées comme devant mettre la main à la pâte de la réduction de la dette afin notamment de satisfaire aux



exigences du pacte de stabilité à l'échelon européen. C'est le rapport Lambert de décembre 2007 qui a ouvert le feu en ce domaine. Il y est entre autres préconisé qu'en vertu du principe décideur payeur, 50% du coût des investissements seront à la charge unique du maître d'ouvrage. Il est aisé de mesurer la latitude dont jouiront les communes en ce domaine. Sur le volet fonctionnement, c'est le regroupement des services qui est le maître mot, par exemple des services généraux. Au moment de la mise en place des EPCI (1), certains risques avaient été évoqués comme celui de voir l'action des communes se recentrer sur la gestion de l'Etat civil. À l'aune et au rythme des réformes programmées, une telle hypothèse peut être demain, d'actualité.

La contre-offensive est plus que jamais à l'ordre du jour. Sa construction ne peut se réduire à une lutte pour préserver l'existant. Si la résistance aux mauvais coups est absolument nécessaire, elle ne débouchera sur la victoire de l'intérêt général et collectif qu'à condition d'être articulée à un projet novateur qui, en partant de la plus large intervention populaire soit capable de créer les conditions du plus vaste rassemblement sans lequel rien ne pourra être radicalement changé.

Face à l'originalité des défis contemporains (révolutions informationnelle, monétaire, écologique, démographique, parentale) il s'agit aujourd'hui de partir des besoins sociaux, des pouvoirs et des critères de régulation pour définir une fonction et des services publics modernes répondant aux nouvelles exigences de coopérations. Cette démarche doit constituer la pierre angulaire d'un projet de transformation révolutionnaire de l'ensemble de la société. Le développement des capacités humaines et la libération de leur potentiel créateur constituent à la fois le moyen et l'objectif à atteindre. Véritable enjeu de civilisation la recherche d'une nouvelle efficacité de la dépense publique se situe aux antipodes de la logique d'assistanat que le discours libéral vilipende mais dont dépend pour une large part la pérennité du système.

Replacer l'Homme au centre du projet de civilisation passe par de nouveaux droits et de nouveaux pouvoirs comme moyens d'une nouvelle maîtrise sociale de la banque et du crédit, de la fonction publique et des services publics, de l'emploi, de la formation et de la protection sociale.

(1) EPCI = Etablissements Publics de coopérations Intercommunales.

## Sommaire

- ✓ UGICT - Cadres : la colère ..... page 1
- ✓ Journée mondiale d'action contre les fonds d'investissement ..... page 2/3
- ✓ Dépense publique et démocratie sous la férule de la RGPP..... page 4/5